

Turpitudes à Betharram ; des « réalités inqualifiables » !

Le point presse du 28 février 2025

1. Coupures provenant de l'hebdomadaire *Franc-tireur* du 27 février 2025 (n°172)

Le réveil d'un béat

À Bétharram, où il a entendu les victimes, le Premier ministre a enfin pris la mesure des abus sexuels au sein de l'école catholique. Le mystique devient-il réaliste ?

Par Christophe Barbier X @C_Barbier

J'ai les oreillettes... » L'ami auquel François Bayrou fait cette confidence, il y a plus de trente ans, demeure interloqué. Le député des Pyrénées-Atlantiques lui explique que les « oreillettes », c'est l'équivalent, dans les icônes béarnaises, des auréoles de saints. « Cela veut dire que je suis appelé », ajoute-t-il. L'anecdote en dit long sur la conception messianique que le Premier ministre a de son destin ; elle renseigne aussi sur sa relation au catholicisme : il y a une tendance mystique chez Bayrou. Foi en Dieu et foi en lui vont de pair. « Il est convaincu qu'il a été touché par le doigt de Dieu pour devenir président », glisse Simone Veil dans ses Mémoires, en 2007. « J'ai cru tôt et j'ai aimé croire », confesse Bayrou à Jean-Yves Boulic, en 2002, dans *Ceux qui croient au Ciel et ceux qui n'y croient pas* (Grasset). Il épanouit sa foi à l'adolescence auprès de la communauté de l'Arche de Lanza del Vasto, émule chrétien de Gandhi. Il fréquente aussi la communauté des Béatitudes, et quand celle-ci est au cœur d'une grave affaire d'agressions sexuelles sur mineurs, il esquive – déjà ! – en affirmant qu'il n'a rien constaté en trente ans de visites.

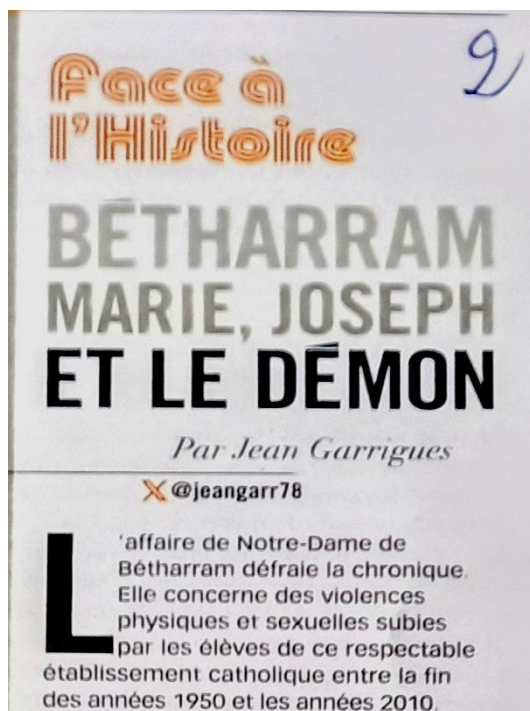
Avec l'affaire Bétharram, le paroissien Bayrou est brutalement dessillé. Sorti bouleversé de sa rencontre

avec les victimes, qui lui donnent quitus pour sa sincérité, il déclare : « Je suis acquis à l'authenticité de ce que j'ai entendu. » Tournure alambiquée pour avouer qu'il change de vérité. Ce qu'hier il ne pouvait pas croire devient ce dont il ne peut plus douter. Le réalisme remplace le mysticisme, c'est saint Thomas à Matignon.

Bayrou se met ainsi à l'unisson de l'époque. Averti d'une « gifle » à Bétharram, il se contente en 1996 de faire absoudre l'école par un rapport vite expédié de l'Inspection académique. En 2002, en fin de campagne présidentielle, une taloche qu'il inflige lui-même à un gamin lui faisant les poches devient un fait d'armes : le candidat centriste bondit dans les sondages et atteint 6,8 % dans les urnes. En 2025, tolérer des gifles sur les enfants n'est plus accepté.

Ce retour de bâton ne concerne pas que le Premier ministre. Prompt aujourd'hui à exiger sa démission, Jean-Luc Mélenchon était ministre délégué à l'Enseignement professionnel de mars 2000 à mai 2002. En mars 2001, il présente un vaste plan contre les violences scolaires, qui traite des brutalités entre élèves mais ne dit mot de ce qu'ils peuvent subir de la part des adultes qui les encadrent. Dans la classe politique, il y a un quart de siècle, peu avaient les « oreillettes », mais tous étaient sourds. ■

Bayrou se met ainsi à l'unisson de l'époque, c'est saint Thomas à Matignon.



2.

Mais il existe un autre scandale lié à l'établissement, beaucoup plus ancien et que tout le monde a oublié aujourd'hui. Il remonte au tout début de l'histoire du collège Notre-Dame, fondé en 1837 par le prêtre Michel Garicoïts dans les locaux du séminaire qui l'a précédé.

Pierre-Vincent Eliçabide, élève brillant issu de ce séminaire, est alors recruté par le père Garicoïts pour y enseigner. Parmi ses élèves, le petit Joseph Anizat, dont la mère, Marie, est une jeune veuve de Pau. Oubliant qu'il a promis de consacrer sa vie au service de Dieu, Pierre-Vincent Eliçabide ne tarde pas à tomber amoureux de la belle Marie. En octobre 1839, lassé de la vie provinciale, rêvant d'une brillante carrière, et voulant sans doute échapper à la rumeur publique, le jeune enseignant boucle ses valises et s'installe à Paris. Pour continuer l'éducation de Joseph, il réussit à convaincre Marie de lui envoyer son fils, qui s'installe chez lui en mars 1840. Deux mois plus tard, la jeune veuve doit les rejoindre avec sa fille cadette, Mathilde. Mère et fille font une halte à Bordeaux, où Vincent les attend. Marie rêve de recréer une vie de famille heureuse. Cruelle désillusion!

Le 10 mai 1840, des paysans de la région bordelaise font une macabre découverte : le cadavre d'une jeune femme rouée de coups, le visage défiguré, et celui d'une fillette, elle aussi violentée et méconnaissable. Le lendemain, Pierre-Vincent Eliçabide est arrêté dans un hôtel de Bordeaux « *en état de troubles et d'égarement* ». On trouve dans sa chambre les vêtements de Marie « *souillés de sang* ». Il passe très vite aux aveux, reconnaissant non seulement les deux meurtres, mais aussi celui du petit Joseph, qu'il a assassiné deux mois auparavant sur un quai de La Villette, près de Paris, non loin de l'hôtel qu'il occupait. Il reconnaît : « *Un premier crime en rendait deux autres nécessaires et j'ai accompli ma destinée.* » Le jeune professeur, sans emploi, n'aurait pas assumé son échec social auprès de l'élue de son cœur. Il est guillotiné le 3 novembre 1840 dans la cour de la prison du Hâ, située à Bordeaux, à la suite d'un procès retentissant. D'un siècle à l'autre, les victimes de Bétharram hantent la mémoire des Béarnais. ■

2

2. Coupures provenant du *Canard enchaîné* du 26 février 2025 (n°5442)

L'Éduc à la peine à Bétharram

LE MINISTÈRE a beau racler ses fonds de tiroir, il ne parvient pas à retrouver la moindre trace d'un rapport d'inspection faisant état de châtiments corporels, d'agressions sexuelles et autres viols au sein de l'établissement privé Notre-Dame de Bétharram, dans les Pyrénées-Atlantiques, depuis 1996. A la fin de 1997, pourtant, une première plainte pour viol est déposée contre l'ancien directeur de l'établissement, lequel est mis en examen en mai 1998 et brièvement placé en détention provisoire. Libéré, il s'enfuit à Rome, où il se suicide en février 2000, après le dépôt d'une seconde plainte. Pas de quoi réveiller le ministère de l'Éducation nationale!

La Rue de Grenelle est pourtant censée assurer un contrôle pédagogique et administratif des bahuts privés sous contrat via les rectorats – ou via son inspection générale, pour les problèmes les plus graves. Dans un rapport au vitriol de 2023, la Cour des comptes relevait que ces contrôles n'étaient « pas ou peu exercés ». De quoi se faire sonner les cloches.

En avril 1996, le père d'un élève de Bétharram porte plainte pour coups et blessures

volontaires contre un conseiller principal d'éducation qui, un an plus tôt, a giflé son fils. Une autre plainte est déposée par une enseignante contre un élève, qu'elle accuse de l'avoir blessée. Bayrou, alors ministre de l'Éducation, demande une enquête au rectorat de Bordeaux, qui dépêche dare-dare un inspecteur. Sa mission dure une journée et son rapport, bien maigre, passe à côté de la violence systémique en vigueur.

Abus roi

Il n'en formule pas moins cinq préconisations, parmi lesquelles l'abandon du « principe des élèves-surveillants », c'est-à-dire le recours à des élèves de seconde et de première pour encadrer les collégiens à l'internat. Cette pratique, prisée des établissements privés car elle évite de payer des pions, ouvre en effet la porte à tous les abus.

Le rapport recommande aussi d'en finir avec les grandes salles de dortoirs collectifs au profit de box. Judicieux car, à en croire les témoignages actuels des victimes, bon nombre de violences auraient été commises par des élèves-surveillants dans le cadre de l'internat. Aucune de ces pré-

conisations n'est suivie d'effet... sauf la mutation de la prof qui a déposé la plainte.

Pour éteindre la polémique, Elisabeth Borne vient d'annoncer une augmentation des contrôles, avec « des moyens (des rectorats) renforcés : 60 inspecteurs ont été affectés aux académies, et 40 % des EPSC (établissements privés sous contrat) devront avoir fait l'objet d'un contrôle à l'horizon 2027 ». Rien de neuf sous le soleil : ces 60 inspecteurs ont déjà été recrutés au cours des dernières années et l'objectif de 40 % d'établissements contrôlés a déjà été fixé en juin dernier.

La nouvelle ministre de l'Éducation a fait avancer la date de contrôle de Bétharram au 17 mars – au diable l'effet de surprise! –, lequel contrôle ne portera que sur le « fonctionnement actuel de l'établissement ». Pour enquêter sur les dysfonctionnements administratifs et sur les carences des autorités de tutelle depuis trente ans, il faudra patienter puisque, à ce jour, Borne n'a toujours pas saisi son inspection générale. Elle attend que Dieu s'en mêle?

David Rousset
et Fanny Ruz-Guindos

Bayrou béat face aux dérives des Béatitudes

CHOISI par Jupiter comme nouveau Premier ministre, François Bayrou est convaincu depuis toujours d'avoir été désigné par Dieu pour devenir président de la République. « *Un illuminé* », ainsi que l'avait baptisé Simone Veil dans ses Mémoires (« Une vie », Stock, 2007). Avant d'espérer atteindre le paradis élyséen, l'élus devra passer à confesse. Depuis que l'affaire Notre-Dame de Bétharram a éclaté, il répète qu'il n'a rien su, rien vu, rien entendu des monstruosité qui se tramaient derrière les hauts murs de l'établissement scolaire où une partie de sa progéniture – il a six mômes – était scolarisée et où son épouse faisait office de « maman caté ». Comme « Le Canard » l'a découvert, le maire de Pau a eu la même attitude vis-à-vis d'une autre institution religieuse locale, qu'il fréquente depuis près de quarante ans : la « maison » des Béatitudes de Nay.

La famille Bayrou habite à 10 minutes du monastère Saint-Dominique, squatté avec l'onction épiscopale depuis le milieu des années 70 par une communauté de religieux et de laïcs. Aujourd'hui, une petite trentaine de personnes y vivent, imitant les « premières communautés chrétiennes ».

« François et Babeth » ont fréquenté les offices dominicaux très régulièrement. Une de leurs filles au moins a participé à des « sessions ados » organisées par les charismatiques. Les gamins qui séjournèrent à Nay étaient souvent scolarisés à Bétharram. Fromage et dessert.

Outre celle de Nay, les « Béat » possèdent une bonne vingtaine de « maisons » où se pratiquent des « séances d'aide psychospirituelle » et des « séances de guérison ». Suffisant pour mettre en alerte la Mission interministérielle de vigilance et de lutte contre les dérives sectaires, qui a reçu maints témoignages de familles d'adeptes faisant état d'« emprise psychologique ». Même le Vatican a fini par se méfier ! Gérard Croissant, le fondateur de la communauté – qui se faisait appeler « frère Ephraïm » –, s'est fait virer de son poste de diacre en 2007 pour « pratiques contraires à son ministère ». Ce qui ne l'a pas empêché de continuer de répandre la bonne parole partout dans le monde et de se constituer, comme l'avait révélé le Volatile (10/1/07), un joli magot grâce à l'argent de ses ouailles.

«Maisons» hantées

Si « Ephraïm » n'a pas eu à répondre à la justice des hommes, certains de ses « lieutenants » ont été moins chanceux. L'un d'eux a été condamné le 1^{er} décembre 2011 par le tribunal correctionnel de Rodez à cinq ans de prison pour avoir agressé sexuellement des dizaines d'enfants. Deux autres prêtres, résidant à l'abbaye d'Autrey, dans les Vosges, sont également soupçonnés « d'emprise et d'abus sexuels » sur mineurs (« La Croix l'Hebdo », 14/1/23). Et Dieu, dans tout ça ?

Comme à Bétharram, Bayrou « n'a jamais rien vu ». Le 24 novembre 2011, l'actuel Premier ministre expliquait

à « VSD » : « Ce sont des gens infiniment respectables. Je les estime. Cela fait trente-cinq ans que je les vois vivre dans mon village. » Et, dans un documentaire consacré aux Béatitudes diffusé sur Canal+ le 14 novembre de la même année, il ajoutait : « Si j'avais vu la moindre chose, j'aurais

avisé les autorités. Je déteste l'esprit sectaire. »

En visite à Nay à la fin des années 90, Croissant-Ephraïm le gourou aurait recommandé à ses adeptes de faire ami-ami avec l'élus béarnais ayant de leur prédire : « Bayrou sera président de la République. » Une vue de l'esprit ? **D. H.**

L'omerta administrative

Concernant l'affaire Bétharram, le rapport d'inspection commandé en 1996 sur cet établissement des Pyrénées-Atlantiques par François Bayrou, alors ministre de l'Éducation, constitue un sommet d'hypocrisie administrative. À l'époque, un père avait déposé plainte pour des violences commises contre son fils de 14 ans par un surveillant. Dépêché par l'académie, l'inspecteur ne voit que 20 personnes lors de dix entretiens vite expédiés : il ne passe qu'une journée dans l'institution, n'entend ni le père de la victime ni l'enseignante lanceuse d'alerte. Cette dernière, en arrêt maladie, est dénigrée. Il écrit qu'elle aurait un mauvais esprit et qu'elle « *aurait exprimé son intention de "démolir Bétharram" considérant que cet établissement utilise des méthodes d'un autre âge* ». En conclusion, il conseille de « *trouver une solution pour que M^{me} X n[y]enseigne plus* » !

Ce manque de curiosité laisse pan-tois. Surtout au sujet d'un collège-lycée réputé pour sa dureté. En 1998 et 1999, plusieurs plaintes pour viols contre un ancien directeur s'ajoutent. Ségolène Royal, alors ministre de l'Enseignement scolaire, ne se saisit pas du dossier. Pas

plus que les ministres suivants ou les élus locaux de tous bords. Il faut attendre 2023 pour que plus d'une centaine d'anciens élèves saisissent enfin la justice.

Comment expliquer cette omerta ? « *La couardise absolue est souvent la règle chez les inspecteurs, les établissements et la vie scolaire. Pour avoir une parole plus libre que la moyenne, il faut se rapprocher de la retraite et ne plus rien attendre du ministère en matière de carrière* », fustige un chef d'établissement.

L'organisation verticale des établissements catholiques ne facilite pas la communication. Contrairement à l'enseignement public, une seule association de parents d'élèves y est autorisée, l'Association des parents d'élèves de l'enseignement libre (Apel). Selon ses statuts, celle-ci doit « *soutenir l'établissement* ». « *Quand tout va bien, pas de souci. Mais ce devoir de loyauté affiché peut étouffer toute critique* », confie-t-on au ministère. Le père de l'élève agressé à Bétharram en avait fait les frais : vice-président de l'Apel, il s'était fait débarquer manu militari par les autres parents d'élèves dès qu'il avait commencé à évoquer les maltraitances subies par son fils. ■

Marie-Estelle Pech

4. Affaire Bétharram : après le choc, la parole se libère sur les internats catholiques

Bernard Gorce

La Croix , 27 février 2025

<https://www.la-croix.com/societe/affaire-betharram-apres-le-choc-la-parole-se-libere-sur-les-internats-catholiques-20250227>

« La médiatisation de l'affaire de Bétharram et ses suites judiciaires provoquent une onde de choc dans toute la région et au-delà. Une libération de la parole sur les violences physiques ou sexuelles commises il y a parfois plusieurs décennies principalement dans des internats catholiques »

« L'école catholique *Notre-Dame-de-Garaison* à Monleon-Magnoac, le 27 février. Suite à la médiatisation de l'affaire Bétharram, les témoignages se multiplient également contre cet établissement des Hautes-Pyrénées.

« La médiatisation de l'affaire Bétharram est en train de libérer la parole sur le passé des internats catholiques. Le collectif de victimes de Bétharram recense désormais 152 plaintes. Avec « un corpus de 40 nouvelles plaintes, dont 18 portant sur des faits de nature sexuelle » selon son

porte-parole Alain Esquerre qui les a remises, jeudi 27 février, au parquet lors d'une rencontre à huis clos avec le procureur de Pau. »

Au-delà de l'établissement du Béarn, d'autres témoignages...

À découvrir Affaire Bétharram : les victimes exhortent la congrégation à sortir du « mutisme »